



Madame la Directrice,

Le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2020, la mise en place d'une nouvelle période de confinement qui doit permettre d'enrayer la propagation affolante du virus Covid-19 dans notre pays. Comme l'indique notre directeur général « *l'objectif est de limiter le plus possible les déplacements et les occasions de contacts.* »

Selon les propos des pouvoirs publics, la situation est pire qu'au printemps dernier. Pourtant, et même si l'état d'urgence sanitaire a été prolongé, les mesures de confinement ont été allégées par rapport à celles en vigueur en début d'année. Ainsi, les agents des Finances Publiques vont assurer l'intégralité de leurs missions dont l'accueil du public.

Dans le cadre de la continuité du service, l'urgence absolue est à la protection des agents.

Or depuis l'annonce du reconfinement il semble que la direction locale n'a pas encore pris la pleine mesure de la gravité de la situation. Alors que plusieurs cas de COVID ont été semble-t-il détectés, aucune communication n'est faite depuis le 29 octobre, le télétravail généralisé préconisé n'est pas mis en œuvre, en conséquence le taux de présence dans les bureaux est resté quasi-identique à la période pré-confinement.

Pourtant selon Jérôme FOURNEL « *Le télétravail doit être la règle pour les agents dotés du matériel nécessaire et qui sont en capacité de télétravailler. Le principe, pour assurer l'efficacité du confinement, est qu'il représente 5 jours par semaine.* »

Or il semble que votre priorité soit la mise en œuvre, coûte que coûte, du Nouveau Réseau de Proximité au 1^{er} janvier 2021

Pour nos organisations, dans ce contexte, la priorité n'est pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations qu'une très large partie des personnels rejette toujours.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous voudriez honteusement profiter du contexte sanitaire actuel pour avancer à marche forcée, ce qui serait alors envoyer aux personnels et à leurs représentants un très mauvais signal, proche du mépris. Leur adresser des messages de remerciements pour leur engagement au service de nos concitoyens est une chose, tenir compte de leurs difficultés en est une autre. Il ne tient qu'à vous de montrer que le bon sens et le souci des personnels l'emportent, ce qui implique de fait une suspension immédiate des réformes en cours pour se concentrer sur les priorités gouvernementales actuelles de sécurité sanitaire.

Les organisations syndicales CGT Finances Publiques, FO DGFIP, Solidaires Finances Publiques du Cantal :

- revendiquent une nouvelle fois, au nom des agents qu'elles représentent l'abandon du NRP et des réformes régressives,
- l'élaboration d'un plan de prévention à la hauteur des enjeux sanitaires qui sera examiné lors du prochain CHSCT.

Aurillac, le 04 novembre 2020